

LA LETTRE DU MAIRE

23 avril 2020

Spéciale Crise Coronavirus (Covid-19)

Après un mois de confinement, alors que se précise la fin de celui-ci, les services municipaux sont mobilisés pour cette deuxième étape, dite de déconfinement ; une deuxième étape « dont on ne sait pas combien de temps elle va durer, qui sera progressive, concertée, parfois lente, peut-être différenciée selon les secteurs d'activité ou selon les régions plus ou moins impactées », a déclaré le Président de la République.

A la date du 11 mai – si les conditions sont réunies et une fois prises les dispositions nécessaires indispensables pour assurer la sécurité de tous – les crèches, les écoles, les collèges devraient rouvrir progressivement, l'activité économique retrouvera un rythme plus conforme à nos habitudes.

Le gouvernement doit présenter dans les quinze jours son « plan d'après 11 mai ». D'ici là, un grand nombre de questions demeurent sans réponse.

Progressivement, en liaison permanente avec les services de la Préfecture et le concours de la ComCom, du Département et de la Région, nous apportons chaque fois que cela est possible une réponse concrète aux multiples questions que vous êtes en droit de vous poser.

Quel retour à l'école le 11 mai ? Il s'agit d'un enjeu sanitaire primordial. Dans les prochains jours, je réunirai le corps enseignant et les parents d'élèves. Les questions liées au port de masques et à leur fourniture, comme celles liées à la désinfection des locaux doivent être traitées en priorité.

Le port obligatoire d'un masque pour tous, comme les conditions de fourniture de ces derniers, sont également des questions essentielles sur lesquelles le gouvernement demeure flou et nos municipalités désarmées.

Nous agissons dans le cadre et le respect des directives gouvernementales : calendrier de réouverture de nos écoles, catégories d'élèves concernés, règles sanitaires applicables aux enfants et aux personnels, gestion des cantines, aménagement des transports scolaires, reprise des activités périscolaires, mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique...

Parallèlement, nous travaillons à la réouverture du marché forain du jeudi, nous actons de celle de la déchetterie, nous réunirons prochainement toutes les forces vives de notre vallée pour envisager les contours nouveaux de la saison estivale à venir. En un mot : nous sommes et restons mobilisés.

Plus que jamais, restez branché et consultez le site officiel de la Commune (www.vallouise-pelvoux.fr) pour connaître en temps réel l'actualité. Et chaque fois que l'information le nécessitera, je renouvellerai cette lettre du Maire.

En attendant, soyons tous solidaires et respectueux de chacun.

Jean CONREAUX